



Le soutien du Groupe BEI en faveur du secteur social

Depuis le début, la Banque européenne d'investissement (BEI) et le Fonds européen d'investissement (FEI) contribuent à la politique européenne pour la croissance et le développement par des prêts visant à soutenir le secteur social – par exemple, dans les domaines de la santé, de la culture et des industries créatives, de l'éducation et du logement –, mais aussi les entreprises sociales et les groupes vulnérables.

Du fait de son importance cruciale pour le développement et le bien-être en Europe, l'appui aux infrastructures sociales est présent en permanence dans le portefeuille de prêts de la Banque. Il est déterminant pour la contribution de la Banque à l'agenda social de l'UE et sous-tend son action en favorisant la cohésion sociale et l'innovation par des projets sociaux.

Les chiffres suivants illustrent l'impact des investissements de la Banque dans le secteur social depuis 2000 (le nombre de projets – services de conseil et prêts –, les montants et les pays bénéficiaires varient d'une année à l'autre).

Santé : la BEI a prêté environ 26 milliards d'EUR pour des investissements dans les infrastructures de santé (1,5 milliard d'EUR en moyenne par an), consacrés notamment à de nouvelles constructions, des travaux de rénovation et l'acquisition de nouveaux équipements. Le nombre moyen de projets individuels financés est de 10 environ ; parmi les promoteurs et (ou) emprunteurs figuraient des entités infra-étatiques, des exploitants d'hôpitaux privés, ainsi que des partenariats public-privé (PPP).

Éducation : la BEI a soutenu des projets d'infrastructures dans le secteur de l'éducation par des prêts d'une valeur totale d'environ 38 milliards d'EUR (à peu près 2,4 milliards d'EUR en moyenne par an), répartis entre quelque 25 projets d'investissement. Les promoteurs et (ou) emprunteurs étaient principalement des entités infra-étatiques au niveau municipal ou régional.

Logement social : la BEI a prêté environ 13 milliards d'EUR à l'appui de projets de logements sociaux (à peu près 1 milliard d'EUR en moyenne par an). Les promoteurs et (ou) emprunteurs étaient principalement des entités étatiques et infra-étatiques au niveau municipal ou régional. Ces dernières années ont été marquées par une forte augmentation, due à plusieurs programmes de grande envergure en faveur du logement social et aux efforts d'adaptation à des événements mondiaux, comme la crise des réfugiés ou des catastrophes naturelles. Les types d'emprunteurs ont aussi tendance à se diversifier : sociétés de logement, PPP, structures d'agrégation, banques intermédiaires et sociétés de projet. Dans certains cas, la prise de risque plus élevée nécessite une aide au titre du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS).

En 2016

10 millions de personnes

ont bénéficié de meilleurs services de santé

En 2016

890 000 étudiants

ont pu profiter d'installations plus modernes

En 2016

120 000 ménages

ont eu accès à des logements sociaux abordables neufs ou rénovés

Pourquoi investir dans le secteur social ?

Parallèlement au développement des infrastructures et des investissements industriels, il est impératif que les sociétés investissent dans leur population. L'investissement dans le secteur social est un facteur essentiel du bien-être, de la croissance et du développement tant régional que national. Des services de santé et d'éducation modernes revêtent, à cet égard, une importance cruciale.

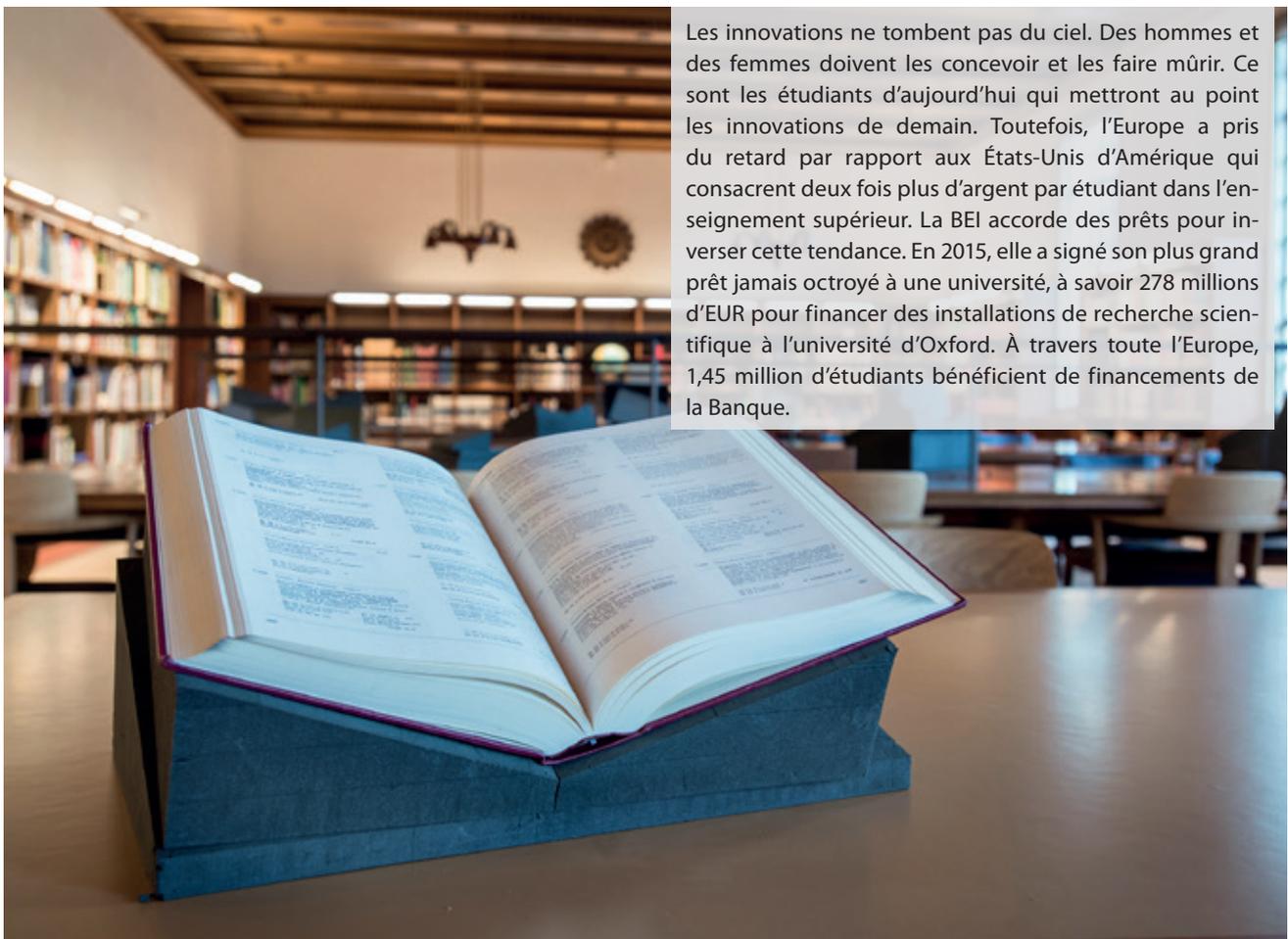
Les prêts du Groupe BEI à l'appui du secteur social favorisent aussi les connaissances, les qualifications, les compétences et d'autres atouts des citoyens européens.

Comment la BEI investit-elle ?

De très nombreux projets d'investissement durables peuvent bénéficier d'un financement de la BEI. Ces investissements couvrent par exemple la construction, l'extension ou la rénovation de bâtiments scolaires ou universitaires, de cliniques et d'hôpitaux. Les besoins en équipements des infrastructures de santé et d'éducation sont également admissibles (par exemple, matériel de laboratoire, scanners médicaux, etc.).

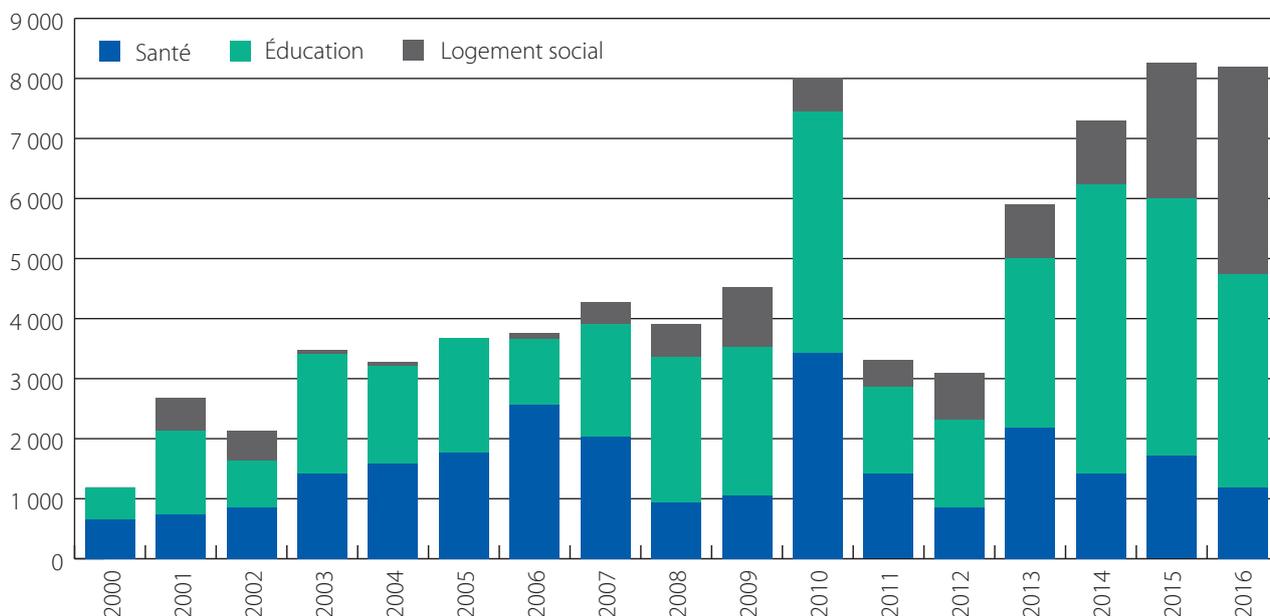
Le soutien de la BEI permet aussi d'investir dans les technologies de l'information et de la communication (par exemple, la santé en ligne, l'imagerie numérique et le dossier médical électronique ou les systèmes d'aide à la décision clinique dans les hôpitaux), ainsi que dans les infrastructures et systèmes d'apprentissage en ligne. Cependant, les interventions de la Banque ne se limitent pas aux investissements matériels. Si les investissements dans les actifs corporels ont, sans conteste, leur importance, la BEI investit aussi dans l'humain via la recherche-développement (R-D) et dans le capital humain via l'éducation. Afin d'élargir les perspectives d'emploi des travailleurs européens et leur aptitude à acquérir les qualifications exigées par l'économie moderne fondée sur la connaissance, il est important d'améliorer l'accès à l'enseignement supérieur et à la R-D.

La BEI appuie cet objectif en augmentant les moyens financiers qu'elle affecte aux investissements incorporels, comme les prêts pour les étudiants et les financements des activités de R-D dans les universités et les hôpitaux, notamment sur les médicaments et d'autres projets de R-D médicaux.



Les innovations ne tombent pas du ciel. Des hommes et des femmes doivent les concevoir et les faire mûrir. Ce sont les étudiants d'aujourd'hui qui mettront au point les innovations de demain. Toutefois, l'Europe a pris du retard par rapport aux États-Unis d'Amérique qui consacrent deux fois plus d'argent par étudiant dans l'enseignement supérieur. La BEI accorde des prêts pour inverser cette tendance. En 2015, elle a signé son plus grand prêt jamais octroyé à une université, à savoir 278 millions d'EUR pour financer des installations de recherche scientifique à l'université d'Oxford. À travers toute l'Europe, 1,45 million d'étudiants bénéficient de financements de la Banque.

Prêts de la BEI au secteur social (Mio EUR)



Les financements de la BEI en faveur de l'éducation

Le système éducatif européen a besoin d'une forte impulsion pour engendrer des contributions majeures au bien-être des citoyens et à l'accroissement futur de la productivité en Europe.

La BEI n'a pas ménagé ses efforts pour combler le fossé entre les besoins d'éducation et les ressources publiques limitées : le volume des prêts de la Banque en faveur de l'éducation a progressivement augmenté pour passer de 536 millions d'EUR en 2000 à environ 3,5 milliards d'EUR en 2016.

Les ressources privées gagnent aussi en importance. La Banque s'est imposée comme une source de fonds majeure pour les PPP, dans le cadre desquels le secteur privé est appelé à contribuer par des moyens innovants au financement, à la construction, à la modernisation et à l'exploitation des établissements de soins et d'enseignement.

Des prêts récents dans le secteur de l'éducation ont notamment porté sur d'importants projets en Irlande, qui ont été approuvés à la fin 2016, et notamment un prêt de 100 millions d'EUR à l'University College Cork, au titre duquel 27 millions d'EUR sont alloués pour la première phase du parc des sciences et de l'innovation de Cork. De plus, les projets liés à la santé et à l'innovation recevront 37 millions d'EUR pour financer des infrastructures. Un investissement de 200 millions d'EUR permettra d'aider 71 écoles irlandaises, au profit de 44 000 élèves. C'est le plus grand prêt jamais accordé par la BEI à des écoles en Irlande.



Jorge Fernández Quesada, un étudiant de 22 ans en ingénierie et entrepreneuriat dans le secteur des équipements médicaux à Málaga, a été l'un des premiers à recevoir un prêt pour son master dans le cadre d'Erasmus+, un programme de la Commission européenne géré par le FEI, dont les prêts peuvent notamment aider des étudiants espagnols en master qui étudient à l'étranger ou d'autres jeunes Européens effectuant leur master en Espagne. Erasmus+ couvre les frais d'études et de subsistance, le remboursement du prêt ne commençant qu'un an après l'obtention du diplôme. Jorge a souscrit son emprunt auprès de MicroBank, l'organisme social de La Caixa, pour financer son master d'un an à l'Imperial College de Londres. Erasmus+ devrait permettre de prêter environ 3 milliards d'EUR à 200 000 étudiants d'ici à 2020.

Les financements de la BEI en faveur du secteur de la santé

Les projets financés par la BEI dans le domaine de la santé sont toujours envisagés dans le contexte d'un ensemble plus vaste de services sanitaires dans la région en question. L'instruction des projets par la BEI a pour objet de garantir que les investissements contribuent à améliorer, de manière efficace et économique, la santé des populations auxquelles ils sont censés profiter.

Elle vise à établir si un projet (ou un programme) s'inscrit dans une stratégie sanitaire clairement articulée, destinée à améliorer l'efficacité et (ou) la qualité des soins de santé dispensés.

Les montants alloués varient d'une année à l'autre et en fonction des besoins du secteur de la santé. En 2000, le Groupe BEI a financé des projets dans ce secteur à hauteur de 652 millions d'EUR. En 2010, le volume des fonds mis à disposition avait atteint 3,4 milliards d'EUR ; en 2016, il était de 1,2 milliard d'EUR.

Parmi les récents projets de financement dans le secteur de la santé figurait par exemple un prêt de 20 millions d'EUR accordé à une société biopharmaceutique française, Transgene, au titre du volet consacré à la recherche sur les maladies infectieuses du dispositif InnovFin. Il aidera à financer les nouveaux développements cliniques de Transgene pour le traitement des maladies infectieuses, dont l'hépatite B chronique, les cancers induits par des virus, tels que le virus du papillome humain (HPV – Human Papilloma Virus), et la tuberculose multirésistante.



Des prothèses auditives de nouvelle génération

Les problèmes d'audition concernent environ 10 % de la population des pays développés. La BEI a accordé un prêt de 110 millions d'EUR pour soutenir le développement d'aides auditives de nouvelle génération pouvant améliorer le confort de vie de millions de personnes.

La société danoise William Demant Holding A/S est l'un des leaders mondiaux des appareils auditifs. Le programme de recherche-développement de l'entreprise, soutenu par la BEI, tirera parti de la recherche fondamentale et appliquée dans les domaines des technologies radio basse tension ainsi que des techniques de traitement du signal numérique pour mettre au point des prothèses et appareils auditifs plus performants. Ces appareils favoriseront une meilleure participation à la vie sociale et professionnelle pour les personnes malentendantes et faciliteront également la vie quotidienne des personnes concernées puisque celles-ci pourront utiliser un téléphone intelligent pour commander leur aide auditive. Le projet devrait ainsi contribuer à lutter contre la stigmatisation associée aux aides auditives. Le programme sera conduit par des chercheurs au Danemark, en France et en Pologne et devrait permettre à l'entreprise de déposer quelque 500 demandes de brevets.

Les financements de la BEI en faveur du logement social

La BEI accroît son action en faveur du logement social, notamment dans le cadre de l'aide qu'elle apporte pour faire face à la crise des réfugiés en Europe. Le volume total des prêts accordés par la Banque pour le logement social a augmenté progressivement pour passer d'environ 500 millions d'EUR en 2000 à quelque 3,5 milliards d'EUR en 2016.

Dans le domaine du logement, la Banque a récemment prêté 120 millions d'EUR au Land de Brandebourg pour l'aider à ré-

pondre à l'afflux de réfugiés en Allemagne, 1 milliard d'EUR destiné à la construction de nouveaux logements sociaux en partenariat avec The Housing Finance Corporation en Grande-Bretagne, 400 millions d'EUR alloués par l'intermédiaire du Fonds européen pour les investissements stratégiques (FEIS) pour des travaux de rénovation permettant de renforcer l'efficacité énergétique de bâtiments résidentiels privés en France.



Lisbonne : une ville plus attrayante pour les familles et les affaires

Confrontée à des problèmes d'inondation, de déclin démographique et de vétusté des infrastructures, Lisbonne transforme son environnement urbain. En octobre 2016, la BEI a décidé d'aider la ville à relever ce défi.

La population de Lisbonne n'a cessé de décliner depuis les années 60. Les habitants ont quitté la ville à la recherche de logements plus abordables dans les banlieues, abandonnant de nombreux quartiers dotés d'infrastructures obsolètes. La population de Lisbonne est ainsi passée de 800 000 habitants dans les années 60 à 513 000 il y a peu. Mais le maire de la ville, Fernando Medina, avait une vision qui allait au-delà de la résolution de chaque problème au coup par coup. Son objectif, explique-t-il, était de « changer le mode de vie des habitants de la ville ». Il était convaincu que Lisbonne pouvait redevenir une ville où les gens avaient envie de venir vivre et travailler – et un lieu attrayant pour les visiteurs.

Toutefois, M. Medina avait aussi besoin du type de financement approprié pour les projets d'infrastructures à long terme qu'il avait en tête. Or, à la suite de la crise financière, les banques portugaises se sont trouvées dans l'incapacité de financer des projets d'infrastructures à long terme. Pour combler cette lacune du marché, la BEI a pu utiliser le mécanisme de garantie budgétaire de l'UE et ses ressources propres au titre du Plan d'investissement pour l'Europe. Lisbonne est ainsi devenue la première ville de l'UE à bénéficier directement d'un soutien dans le cadre de ce plan, un prêt de 250 millions d'EUR sur 30 ans.

Certains quartiers de Lisbonne, notamment dans le centre historique, sont régulièrement inondés. En 2014, deux grandes inondations survenues en l'espace de quelques semaines ont mis en évidence la nécessité, pour la ville, de s'adapter aux effets des changements climatiques. Le projet soutenu par la BEI permettra de rénover le réseau d'assainissement et de construire deux nouveaux tunnels de drainage. À l'avenir, les pluies torrentielles auxquelles Lisbonne est aujourd'hui habituée ne devraient plus causer d'inondations majeures. La BEI contribuera aussi à financer la rénovation de logements sociaux existants et la construction de nouveaux immeubles. Tous bénéficieront de mesures d'efficacité énergétique afin d'atténuer les effets des changements climatiques. Le prêt porte également sur des mesures visant à favoriser la mobilité urbaine et à mettre en place des innovations liées aux « villes intelligentes », ainsi qu'à construire des squares, des parcs, des casernes de pompiers, des équipements culturels et des écoles.

Les financements de la BEI à l'appui de la culture et des industries créatives

Hormis le financement des PME, il existe deux moyens par lesquels les projets d'aménagement urbain peuvent avoir un impact à cet égard, en soutenant les infrastructures ou les industries culturelles :

- la BEI finance la modernisation ou la construction d'**infrastructures culturelles** pour les théâtres, les salles de spectacle, les musées, les monuments ou les bâtiments historiques au moyen de ses prêts à l'appui de projets urbains ;
- de nombreuses villes encouragent les **industries culturelles** en tant que secteur de croissance dans leurs stratégies urbaines. La Banque a, par exemple, accordé un prêt à la ville de Manchester pour financer le réaménagement urbain de friches industrielles proches du centre, en vue notamment de construire des bureaux destinés aux PME qui, en général, ne peuvent pas se permettre une pré-location – certains immeubles étaient destinés en particulier aux PME du secteur culturel.

Instruments de la BEI mis à la disposition du secteur social

- Prêts à l'appui de projets destinés à financer des projets individuels dont le coût d'investissement total excède 25 millions d'EUR
- Prêts-cadres destinés à financer les programmes d'investissement à long terme de villes ou de régions
- Prêts intermédiés accordés par le canal de banques locales et d'autres intermédiaires qui « rétrocedent » ensuite les fonds à des bénéficiaires finals (par exemple, des PME, des entreprises de taille intermédiaire, des collectivités locales)
- Instruments de panachage, qui offrent une variété d'outils aidant les clients à combiner les financements de la BEI avec d'autres sources de fonds (par exemple, les Fonds structurels et d'investissement européens)
- Services de conseil qui complètent l'activité de prêt de la BEI en mettant son savoir-faire technique et financier à la disposition de ses clients pour concevoir et déployer des projets d'investissement

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.bei.org/products.



Investir dans le secteur social : une stratégie indissociable du FEIS



La relance économique de l'Europe n'a aucune chance d'aboutir sans la participation du secteur social. Dans le cadre du FEIS¹, la BEI et le FEI ont mis des fonds à la disposition du secteur social pour financer des projets portés par des partenaires publics et privés dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'inclusion sociale, les infrastructures de grande ou petite dimension, le logement abordable, etc. En finançant des projets sociaux, le FEIS renforce non seulement la croissance et l'emploi, mais aussi la cohésion sociale dans l'ensemble de l'UE.

L'appui au secteur social au titre du FEIS est alloué non seulement par la BEI, pour les projets d'infrastructures et les projets innovants, mais aussi par le FEI, dans le cadre du volet « PME » du Fonds.

Le volet « Infrastructures et innovation » du FEIS

Grâce à la garantie du FEIS, la BEI soutient la construction de logements à prix abordable, d'hôpitaux ou de nouveaux campus universitaires, en permettant à des emprunteurs,

principalement dans le secteur public, de financer des projets pour lesquels ils ne pourraient pas obtenir de crédit à long terme sur le marché. De même, conjointement avec des banques ou des fonds nationaux de développement, le FEIS permet à la BEI d'aider encore davantage de PME à mener des projets dans le domaine social.

Le volet « PME » du FEIS

Le FEI a pour objectif de renforcer l'accès des PME aux sources de financement et, grâce au FEIS, il est en mesure d'accroître son soutien à ce segment crucial du marché. Dans ce contexte, les entreprises à vocation sociale et les organisations du secteur social sont ciblées en priorité par le FEIS en raison de leur aptitude à exercer un impact positif dans des domaines comme l'inclusion sociale et l'intégration sur le marché du travail, au profit notamment des groupes vulnérables. Les efforts peuvent porter sur des interventions dans le domaine de l'éducation et du renforcement des compétences, l'accueil des enfants et la prise en charge des personnes âgées, ainsi que d'autres services d'intérêt public ou produits et services innovants sur le plan social, etc.

¹ Conformément au règlement (UE) 2015/1017 relatif au FEIS, les projets de promotion du capital humain, de la culture et de la santé admissibles au titre du FEIS couvrent : l'éducation et la formation, les industries culturelles et créatives, les solutions de santé innovantes, les nouveaux médicaments efficaces, les infrastructures sociales, l'économie sociale et solidaire, et le tourisme.

Trois instruments d'investissement innovants mis en œuvre par des intermédiaires liés aux incubateurs et accélérateurs, par des investisseurs providentiels ou au travers d'un mécanisme de rémunération en fonction des résultats permettent au FEI de donner des moyens d'action à l'entrepreneuriat social et de favoriser la mise en place d'un écosystème européen susceptible d'avoir un puissant impact social. Ces interventions ciblées renforcent la perspective sociale du FEIS et sa contribution aux objectifs de la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive.

À côté des outils mentionnés ci-dessus, relevant de l'instrument de fonds propres du FEIS, le mécanisme de concentration initiale (qui a permis de mettre à disposition dès 2016 le budget affecté à la période 2017-2020) de l'instrument de garantie au titre du programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI) contribue à assurer une protection sociale adéquate, en luttant contre l'exclusion sociale et en améliorant les conditions de travail.

Le Groupe BEI s'emploie à examiner comment il peut promouvoir davantage le recours à l'ingénierie financière et l'élaboration de nouveaux instruments financiers aptes à rendre possible, à l'avenir, l'acheminement de fonds supplémentaires vers des organisations à vocation sociale.



Les instruments d'investissement du FEIS à impact social

<i>Intermédiaires liés aux incubateurs et accélérateurs</i>	<i>Investisseurs providentiels / fonds d'investisseurs providentiels</i>	<i>Mécanismes de rémunération au résultat ou obligations à impact social</i>
Du stade pré-commercial à la première phase de croissance	Investissements à divers stades axés sur la répartition géographique	Système pilote de financement innovant au niveau paneuropéen

Aider les promoteurs de projets européens à se lancer

La plateforme européenne de conseil en investissement fait partie du deuxième pilier du Plan d'investissement pour l'Europe. Elle a pour but d'améliorer les conditions de l'investissement et des affaires en Europe :

- en renforçant les moyens techniques et financiers des pouvoirs publics et des acteurs privés dans les États membres pour recenser, hiérarchiser, préparer, structurer, regrouper et mettre en œuvre des projets stratégiques qui s'inscrivent dans la ligne des objectifs de l'UE ;
- en contribuant à une utilisation plus efficace des fonds de l'UE et en mobilisant des capitaux privés, notamment par des conseils pour la mise en place de plateformes d'investissement ;
- en proposant une structure de coopération pour l'échange et le partage du savoir-faire entre pairs en matière d'élaboration de projets.

Dans le secteur social, la plateforme dispense des services de conseil liés principalement à l'évaluation des besoins en investissement liés à des projets d'infrastructures concernant, par exemple, des hôpitaux et des établissements d'enseignement. Elle peut aussi contribuer au renforcement des capacités locales en vue de préparer, d'élaborer et de mettre en œuvre ces projets. Dans certains secteurs sociaux, notamment celui de la santé, la plateforme peut en outre fournir un appui consultatif pour l'application de nouveaux modèles de prestation de services.

European Investment Advisory Hub

Europe's gateway to investment support

Entreprises à vocation sociale

La plateforme conseille un consortium d'entreprises à vocation sociale qui cherchent de l'aide pour élaborer leur modèle économique. Elle donne aussi des conseils pour la création d'une plateforme de prêt destinée à ce consortium, pour laquelle la BEI a approuvé une contribution au titre du FEIS.

Cette opération débouchera sur des services et des infrastructures plus efficaces et plus économiques pour les groupes vulnérables comme les personnes âgées, les migrants et les chômeurs.

Projets d'infrastructures dans le domaine de la santé

La plateforme met à la disposition du ministère roumain de la santé un programme d'assistance exceptionnel qui combine une expertise et des moyens financiers pour contribuer à l'élaboration de trois projets d'infrastructures de santé dans des régions non desservies. Son rôle est double : 1) réunir les diverses parties concernées au sein de la BEI afin d'encourager la formulation d'une proposition d'action commune et 2) rechercher les ressources nécessaires pour financer et appuyer la mise en place d'un programme de consultance.

Logement à prix abordable

La plateforme apporte son concours à une agence de logement social qui a besoin de conseils juridiques spécifiques et d'une modélisation financière en vue d'élaborer un projet complexe portant sur de nouvelles constructions et sur la rénovation d'un parc immobilier existant et des infrastructures connexes. Elle est parvenue à mobiliser l'aide requise pour accélérer la préparation du projet, qui a récemment été approuvé comme opération au titre du FEIS, compte tenu du risque plus élevé que présente la mise à disposition de logements sociaux sur une échelle relativement vaste.



Produits du FEI à l'appui de l'entrepreneuriat social

Les investissements dans l'entrepreneuriat social, l'impact social et l'innovation sociale font depuis longtemps partie du domaine d'action du FEI. Afin de répondre aux besoins d'un marché largement hétérogène et de maximaliser l'impact social positif et mesurable en passant par un large éventail



EPMF – Cretan Diet Plus

Konstantinos Kalpadakis a toujours eu le sens des affaires. Il a d'abord été agent en douane, avant de fonder une société d'exportation de déchets solides, puis, dix ans plus tard, une autre entreprise dans le secteur des télécommunications. Mais quand la crise économique et financière a éclaté, il a été contraint de renoncer à son projet dans les télécommunications et s'est installé à Bruxelles pour repartir de zéro et lancer une nouvelle affaire. Konstantinos a vite compris qu'il existait une demande pour les produits grecs authentiques vendus en ligne. Cette analyse du marché l'a conduit à créer sa propre entreprise d'importation de denrées alimentaires grecques de haute qualité, proposées à un prix concurrentiel. Il a fondé **Cretan Diet Plus**, une boutique en ligne qui vend des produits alimentaires grecs. En 2015, Konstantinos a eu besoin de fonds supplémentaires pour maintenir ses importations et préserver le niveau des stocks. Les banques ayant refusé de lui accorder un prêt, on lui a conseillé de s'adresser à MicroStart, une société de microcrédit opérant comme intermédiaire financier pour le FEI au titre du programme EPMF. Le prêt obtenu lui a permis d'étendre la fourniture des produits de **Cretan Diet Plus** au-delà des frontières de la Belgique, notamment au Luxembourg et aux Pays-Bas.

d'intermédiaires financiers, le FEI a adopté une stratégie multi-produits fondée sur les programmes suivants :

- l'**Instrument européen de microfinancement Progress (EPMF)**, doté d'un budget de 200 millions d'EUR, qui offre une combinaison de prêts et de garanties plafonnées aux institutions de microfinance de l'UE, cofinancé par la BEI et la Commission européenne. La période d'investissement de l'EPMF a pris fin en 2016 et, à ce jour, les fonds mobilisés au titre de ce programme dans 23 États membres de l'UE sont estimés à 470 millions d'EUR ;
- l'**Instrument de garantie EaSI**, disposant d'une dotation de 96 millions d'EUR mise à disposition par la Commission européenne, qui s'appuie sur le succès du volet « garantie » de l'EPMF. Depuis son lancement, 41 accords de garantie ont été signés avec des intermédiaires financiers très divers, dont des entités non bancaires, pour un montant total d'environ 59 millions d'EUR couvrant 20 pays ;
- le volet « **Investissements pour le renforcement des capacités** », qui relève du programme EaSI, lancé en décembre 2016 en vue d'accroître et de renforcer les capacités institutionnelles des intermédiaires opérant dans le domaine de la microfinance et de l'entrepreneuriat social ;
- l'**Accélérateur d'impact social (SIA)**, un fonds de fonds lancé en 2013, doté d'une capacité d'investissement de 243 millions d'EUR, qui s'adresse aux fonds d'impact social, lesquels, à leur tour, investissent dans des entreprises à vocation sociale. À ce jour, l'accélérateur a investi dans 10 fonds d'impact social en Europe ;





SIA

Taxi Electric

La compagnie **Taxi Electric**, fondée en 2011, a été la première en Europe à proposer un service de taxis avec des véhicules entièrement électriques. Elle joue un rôle social essentiel en offrant du travail à du personnel âgé de plus de 50 ans et d'anciens chômeurs de longue durée. **Taxi Electric**, qui s'est donné pour mission de « changer le système », prouve que les véhicules électriques peuvent contribuer à préserver la qualité de l'air et que chacun peut trouver, dans la société, un emploi décent. De plus, avec une formation adéquate, d'anciens chômeurs sont capables d'accomplir un travail remarquable au volant de leur taxi. Le chauffeur Ronald de Booij explique : « *Je suis resté sans emploi pendant de nombreuses années et, à mon âge, je n'espérais plus retrouver du travail. Mais Taxi Electric m'a engagé, m'a formé et m'a donné une chance de gagner ma vie grâce à mon travail. J'ai retrouvé ma propre estime en redevenant un membre actif et productif de la société : ma vie a changé radicalement.* » Social Impact Ventures, un fonds d'impact social d'Amsterdam soutenu par le FEI, est un investisseur important pour **Taxi Electric**. Le fonds a activement aidé l'entreprise à élaborer et mettre à exécution sa stratégie de croissance accélérée et rentable, où les affaires fructifient en même temps que l'impact social. « *Nous sommes très heureux que Social Impact Ventures partage nos valeurs et cultive une mentalité pragmatique* », se félicite Ruud Zandvliet, fondateur et PDG de **Taxi Electric**. « *Le fonds nous a apporté à la fois son expertise commerciale et ses compétences sociales.* »



EaSI

Best at Home

Best at Home propose à ses clients des soins personnels et infirmiers, des services sociaux et une compagnie dans le confort de leur propre foyer. Asweenah Deane, la fondatrice de l'entreprise, a créé un projet social qui fournit de l'aide à des personnes qui en ont besoin. En 2009, à la suite de son divorce, Asweenah s'est retrouvée sans ressources, incapable de subvenir financièrement aux besoins de ses enfants. Pour se relever, elle a décidé de tenter sa chance et de lancer sa propre affaire. La première banque vers laquelle Asweenah s'est tournée pour obtenir les moyens financiers nécessaires à la concrétisation de son projet a refusé sa demande, à cause de sa situation personnelle précaire. C'est finalement la Fredericks Foundation (Royaume-Uni) qui lui a accordé un prêt garanti par le FEI au titre du programme EaSI de l'UE. Comme le raconte Asweenah : « *La Fredericks Foundation a vraiment été pour moi comme une bouée de sauvetage, car je n'aurais pas pu monter mon entreprise sans son aide financière et son soutien en général.* » Depuis qu'elle a créé sa société, Asweenah a engagé trois personnes pour être en mesure d'élargir sa clientèle.



www.eif.org

- l'**Instrument de fonds propres du FEIS**, qui vise à soutenir également des entreprises et des organismes à vocation sociale et à atteindre des marchés de capital-investissement moins matures par divers moyens d'intervention.

De plus, le FEI est aussi actif dans les domaines de l'éducation et de la culture, avec des dispositifs spécifiques :

- **Mécanisme de garantie destiné aux secteurs de la culture et de la création**, une initiative dotée d'une capacité de garantie de 121 millions d'EUR et qui devrait permettre de générer plus de 600 millions d'EUR de prêts bancaires en faveur des PME des secteurs de la culture et de la création au cours des six prochaines années ;
- l'**Instrument de garantie Erasmus+**, qui vise à améliorer l'accès des étudiants à un financement pour leur permettre de suivre un master dans un autre pays du programme Erasmus+, dans le cadre de la lutte contre les lacunes en matière de compétences en Europe.

Pour de plus amples informations, prière de consulter la page web www.eif.org/what_we_do.



Bureau d'information

☎ +352 4379-22000
 📠 +352 4379-62000
 ✉ info@bei.org

Banque européenne d'investissement

98-100, boulevard Konrad Adenauer
 L-2950 Luxembourg
 ☎ +352 4379-1
 📠 +352 437704
www.bei.org

Fonds européen d'investissement

37B, avenue J. F. Kennedy
 L-2968 Luxembourg
 ☎ +352 2485-1
 📠 +352 2485-81200
 ✉ info@eif.org – www.eif.org

🐦 twitter.com/EIB
 📘 facebook.com/EuropeanInvestmentBank
 📺 youtube.com/EIBtheEUBank